

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 22 octobre 2024

Administration générale

Modification à l'organigramme – Service de l'environnement

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la directrice générale à effectuer toutes les démarches relatives à la création d'une nouvelle classe d'emploi soit Col bleu – Conducteur au sein de l'unité syndicale.

Modification à l'organigramme – Création du Poste de Coordinatrice aux communications

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la direction générale à réaliser toutes les démarches relatives à la modification de l'organigramme pour permettre la modification du poste d'agente en communication pour le poste de coordinatrice aux communications ainsi qu'à pourvoir le poste avec la candidature de Madame Natacha Desjardins, le poste sera encadré selon la Politique des cadres intérimaires qui est actuellement en vigueur.

Modification à l'organigramme – Poste d'adjointe exécutive à la préfecture et à la direction générale

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'effectuer une modification à l'organigramme afin de prévoir la modification du titre du poste pour le titre d'adjointe exécutive à la

préfecture et à la direction générale ainsi que de retirer le poste de l'unité syndicale dans l'objectif de l'intégrer à la Politique des conditions de travail des cadres intérimaires. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer toutes démarches relatives à cette modification.

Modification à la Politique des conditions de travail des cadres intérimaires – Intégration de deux titres d'emploi

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau mandate la direction générale à effectuée toutes les démarches relatives à la modification de la Politique des conditions de travail des cadres intérimaires afin d'y intégrer le poste de Coordinatrice aux communications ainsi que le poste d'Adjointe exécutive à la préfecture et à la direction générale.

Modification à l'organigramme – Service de l'évaluation foncière

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la directrice générale à effectuer toutes les démarches relatives à la modification de l'organigramme afin d'abolir le poste d'inspecteur en évaluation et le poste de technicien en administration pour le service de l'évaluation foncière et de créer le poste de Technicien en évaluation foncière.

Autorisation – Désengagement de fonds – Fonds Région Ruralité, Volet 2, Dossier 22-007, Bottin des entreprises – CCMVG

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de mandater la directrice des ressources financières et matérielles de désengager le montant de 5 850,00\$ provenant du FRR Volet 2 de l'année 2022 et d'affecter les sommes au FRR Volet 2 pour l'année 2024.

Octroi de contrat – Vérification comptable – auditeur externe

- il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat à Dignard Thibault CPA Inc pour la vérification comptable – auditeur externe pour les années 2024-2025-2026 au montant de 91 450,00\$ avant taxes.

Autorisation – Surplus de coûts – Enclos Écocentre Sud

- il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de prendre les surplus au montant de 19 604,65\$ à même les surplus accumulés de la partie 3 du budget.

Note au procès-verbal – Dépôt – Prévision fin d'exercice pour l'année 2024

- Madame Langevin dépose aux membres du Conseil un rapport des prévisions de fin d'exercice pour l'année budgétaire 2024.

Octroi de contrat – Appel d'offres 240903 – Financement par crédit-bail pour deux camions tracteurs et six remorques 53 pieds

- il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat à Gesco Location inc. au montant total de 2 159 028,00 avec un taux d'intérêt de 4.8%, le tout sur 60 mois.

Octroi du contrat – Impression de panneaux de signalisation pour la Véloroute des Draveurs

- il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat « Impression des panneaux de signalisation de la Véloroute des Draveurs » à Imprimerie et lettrage Imprimak aux conditions et aux prix soumis de 28 685\$, avant taxes et d'autoriser madame Joanie Courchaine, Directrice générale de la MRC, à signer tout document lié à ce contrat.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses tels que présentés via le formulaire prévu à cet effet.

Autorisation – Désengagement du Programme Villages branchés du Québec

- il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau demande au MAMH le retrait de la MRCVG au Programme Villages branchés et mandate la direction générale a effectué les démarches nécessaires avec le MAMH.

Autorisation – Mandat pour la vente des parts de la MRCVG à Connexion Fibre Picanoc

- il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la direction générale à mandater une firme d'avocats afin de procéder conformément à la vente des parts de la MRCVG dans l'organisme de Connexion Fibre Picanoc.

Autorisation de signature – Convention pour activités spécifiques (ES-2024-69-219)

- il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'appuyer la signature de l'entente spécifique (ES-2024-69-219) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.

Autorisation – signature d'un bail locatif commercial d'un espace de garage

- il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale, Mme Joanie Courchaine, ainsi que la préfète, Mme Chantal Lamarche, à signer la convention de bail intervenu entre la MRC et 9180-8295 Québec inc. pour la location d'un garage, situé au 118 chemin Montcerf à Maniwaki.

Conseil

Appui à la Grande semaine des tout-petits (GSPT)

- Il est résolu que le Conseil de la MRCVG appuie la Grande semaine des tout-petits.

Demande de rencontre et d'octroi direct pour le soutien urgent de l'industrie forestière - Cellule de crise forestière de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu ;
 - De demander une rencontre officielle avec les représentants du gouvernement du Québec suivants :
 - Le premier ministre François Legault,
 - La ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina,
 - Le ministre responsable de la région de l'Outaouais, Mathieu Lacombe,
 - Le député de Gatineau, Robert Bussière ;

- De présenter lors de la rencontre une mise à jour complète de la situation dans la Vallée-de-la-Gatineau, basée sur les travaux de la cellule de crise, afin d'informer les représentants des impacts économiques et sociaux actuels et des mesures (solutions) requises pour la relance.
- De demander l'octroi direct du Bureau de mise en marché des bois pour :
 - o Accéder à un volume de 75 000 m³ de bois feuillus sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau (secteur harmonisé disponible prêt à la récolte), permettant ainsi de redémarrer les opérations forestières dès la mi-novembre ;
 - o Faciliter la fourniture de bois à deux usines intéressées par cette fibre (sous réserve de la conclusion d'ententes) ;
 - o Obtenir l'acceptation au Programme exceptionnel d'écoulement des bois feuillus de faible qualité des régions de l'Outaouais et des Laurentides (PEEOL), avec une demande de 3 millions de dollars du programme pour compenser les coûts de transport du bois ;
- D'obtenir des engagements concrets du gouvernement du Québec pour la sauvegarde et le développement à long terme de l'industrie forestière, incluant un plan d'action spécifique pour la Vallée-de-la-Gatineau et pour l'ensemble de la province, mettant l'accent sur le soutien aux travailleurs.

Création d'un Fonds d'urgence pour soutenir les travailleurs autonomes de la Coopérative de solidarité des entrepreneurs en transport forestier de la Gatineau (CSEG) - Cellule de crise forestière de la Vallée-de-la-Gatineau

- il est unanimement résolu ;
 - De demander la mise en place d'un programme d'aide d'urgence temporaire destiné aux travailleurs autonomes de la Coopérative de solidarité des entrepreneurs en transport forestier de la Gatineau (CSEG), afin de faciliter une reprise rapide des activités forestières et de stabiliser l'économie locale ;
 - D'autoriser l'octroi d'un financement spécial de 250 000 \$, provenant du Fonds local d'investissement (FLI) et du Fonds local de solidarité (FLS), respectivement à hauteur de 100 000 \$ et 150 000 \$, pour soutenir le fonds de roulement du projet d'urgence de la CSEG ;
 - De solliciter le soutien d'Investissement Québec pour compléter le financement total requis de 800 000 \$, en vue de permettre une mise en œuvre rapide du programme, notamment par l'octroi de prêts,

de garanties de prêt ou de subventions adaptées aux besoins du projet ;

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Nicolas Malette ainsi que monsieur le conseiller Mathieu Caron ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 18 septembre au 22 octobre 2024 préalablement à la séance du Conseil débutant 10 h 55.

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 18 septembre au 22 octobre 2024.

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 18 septembre au 22 octobre 2024.

Gestion de projet

Octroi de contrat pour l'aménagement du terrain et l'implantation d'une dalle de béton au projet SPCA

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer le contrat à la compagnie Excavatech JL pour la mise en place du terrain et l'implantation d'une dalle de béton pour un montant de 41 317,50 \$ avant taxes.

Octroi de mandat pour l'inspection et l'analyse du système sanitaire au Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'octroyer un mandat à la compagnie CTCO pour l'inspection et l'analyse du système de raccordement sanitaire à l'écocentre Sud au montant de 1 695,00 \$ avant taxes.

Acquisition d'un garage modèle Atelier pour le projet SPCA

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale adjointe et gestionnaire de projet à procéder à l'acquisition du garage modèle Atelier de Garages et Cabanons Fontaine au montant de 84 620 \$ taxes incluses et de conclure le contrat de gré à gré.

Autorisation – lancement d'appel d'offres – Travaux de construction et d'aménagement du kiosque d'information touristique et d'espaces administratifs au 144 rue principale Sud à Maniwaki

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale adjointe et gestionnaire de projet à procéder au lancement d'un appel d'offres pour les travaux de construction et d'aménagement du kiosque d'information touristique et d'espaces administratifs au 144 rue principale Sud à Maniwaki.

Sécurité publique et incendie

Autorisation de signature – Entente entre la municipalité de Kazabazua et la MRCVG – Prêt et entretien d'équipement pour le sauvetage d'urgence en milieu isolé

- Il est résolu par le Conseil de la MRCVG d'autoriser madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à signer cette entente pour le prêt et l'entretien d'équipement de sauvetage d'urgence en milieu isolé avec la municipalité de Kazabazua.

Environnement

Mandat d'inspection de l'étanchéité de la plateforme de compostage et du bassin de rétention – Complexe environnemental sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau confier à la firme SOLINOV le mandat d'inspection de la plateforme de compostage et du bassin de rétention en vue d'obtenir un rapport de confirmation d'étanchéité à remettre au MELCCFP.

Autorisation de l'octroi d'un mandat de précision technique et budgétaire pour les options de correction de la problématique de ruissellement au Complexe environnement nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer un mandat de précision technique et budgétaire pour les options de correction de la problématique de ruissellement au Complexe environnement nord mandat à la firme Euréka Environnement et d'assumer les frais de ce mandat à même le surplus accumulé de la partie 3 du budget.

Établissement de l'équipe de projet pour l'élaboration du plan climat

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'établir l'équipe de projet du plan climat tel que décrite.

Aménagement et développement

Résolution de refus des demandes d'appuis qui sont formulées auprès du Gouvernement du Québec dans le cadre des appels à projets pour la création d'aires protégées sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau n'appuie pas le processus d'analyse des demandes déposées dans le cadre de l'appel à projet mis de l'avant par le MELCCFP afin de proposer de nouvelles aires protégées sur le territoire public québécois

Demande de prolongation de délai pour la refonte de la réglementation d'urbanisme applicables aux Territoires non-organisés (TNO) de la MRC auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

- Il est résolu de demander au MAMH de prolonger d'une période additionnelle de six mois, le délai d'adoption des règlements d'urbanisme applicables au TNO de la MRC Vallée-de-la-Gatineau en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement révisé en vigueur.

Adoption – Règlement 2024-390 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale dans la municipalité de Blue Sea »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-390 « modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des limites des affectations à vocation dominante rurale dans la municipalité de Blue Sea » tel que présenté.

Octroi du contrat - Déneigement chemin Promenade du Soleil et de la propriété située au 292 route 105 - Hivers 2024-2025 et 2025-2026

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat « Déneigement chemin Promenade du Soleil et de la propriété située au 292 route 105 » à Pierre Mayer, aux conditions soumises et au prix de 9 498 \$ avant taxes pour la saison

hivernale 2024-2025 et au prix de 9 997 \$ avant taxes pour la saison hivernale 2025-2026 et d'autoriser Mme Joanie Courchaine, directrice générale, à signer ce contrat ainsi que tout document relatif à son octroi.

Avis de conformité du règlement no. 247-2024 relatif à la modification du règlement de zonage numéro 132 de l'ex-municipalité de Wright de la ville de Gracefield pour permettre la classe d'habitation (h1) unifamiliale isolée dans la zone f154

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve du règlement no.247-2024 de la ville de Gracefield.

Octroi de contrat – Services professionnels pour la mise à jour d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 240621 – Mise à jour d'un plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) à Maxxum Gestion d'Actifs au montant total de 794 187,47\$.

Octroi du contrat – Travaux d'entretien extérieur

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat 240905 relié aux travaux d'entretien extérieur (travaux hivernaux) à Les services D'entretien Crêtes et Rémillard au montant de 6 875,00\$ avant taxes.

Terres publiques intramunicipales

Renouvellement de l'entente de gestion du programme d'aménagement durable des forêts 2024-2027

- Il est résolu par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
 - D'accepter de renouveler l'entente de gestion du Programme PADF, pour l'horizon de 2024-2027, aux termes et aux conditions qui y sont énoncés;
 - De désigner la MRC de Pontiac à titre de délégataire désignée du Programme PADF en Outaouais et interlocutrice unique auprès du MFFP ;
 - De mandater Chantal Lamarche, préfète de la MRCVG, et Joanie Courchaine, directrice générale de la MRCVG, pour signer le renouvellement de l'entente de gestion du Programme d'aménagement durable des Forêts 2024-2027;

- D'autoriser la directrice générale, Joanie Courchaine, à signer tout autre document relatif à l'entente de gestion et à en assurer tous les suivis.

Demande d'achat de terrain - bail villégiature, dossier 700469 00 000, affectant le lot 4 167 457 du cadastre du Québec, situé dans la municipalité de Grand-Remous

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la vente du lot 4 167 457 du cadastre du Québec d'une superficie de 4 304.9 mètres carrés, terrain situé dans la municipalité de Grand-Remous. Le tout conditionnellement à ce que tous les frais encourus à cette demande soient aux frais du demandeur.

Loisirs et culture

Autorisation - Report d'une somme résiduelle du fond événementiel 2024

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser le report d'une somme résiduelle de 9 970 \$ du fond événementiel 2024 à la somme allouée pour 2025, le tout tel que recommandé par le comité Loisir et Culture à l'occasion de la rencontre tenue le 10 octobre 2024.

Projet de résolution – Modification au décret 760-97 concernant la proclamation des Journées nationales de la culture au Québec

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de proposer au gouvernement du Québec de considérer la modification au décret 760-97 des Journées de la culture instaurant une période plus longue, favorisant ainsi une plus grande participation des écoles, des municipalités et des communautés, et permettant aux organisateurs d'événements de mieux s'intégrer aux activités proposées.

Résolution – Demande de révision de la répartition des contributions pour les ententes de développement culturel pour les MRC dévitalisées

- Il est unanimement résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministère de la Culture et des Communications d'effectuer la révision de la répartition des contributions financières pour les MRC dévitalisées dans l'objectif de permettre le déploiement et la création de développement culturel concret sur leur territoire.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mercredi 27 novembre 2024.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites,
est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure
et à sa signature par la préfète.





